



## **Compte-rendu du Comité de Direction Lundi 3 juillet 2017 Office de Tourisme des Sablons en Pays de Nacre**

L'an DEUX MIL DIX SEPT, le 3 juillet à dix-huit heures, le Comité de Direction de l'Etablissement Public Industriel et Commercial Office de Tourisme des Sablons en Pays de Nacre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à l'Office de tourisme des Sablons en Pays de Nacre - 51, rue Roger Salengro 60110 Méru.

Nombre de membres en exercice : 17

Date de convocation du Comité de Direction : 16 juin 2017

Nombre de membres présents : 13

Présents : Mesdames et Messieurs Martine CONTY, Sandrine LE CORRE, Serge PELLEGRINELLI, Christiane VIGNOLI, Christian GOUSPY, Nelly BANSSE, Valéry BEAUVISAGE, Hervé LE MAREC, Cyrille MARANDET, Brigitte MAHEU, Gérard PETITJEAN-LUCAS, Paulette PINGUET et Philippe BISSON

Absents excusés : Mesdames et Messieurs Robert ANDRE, Marion MAGNIER, Aldjia DAHMOUN, Patrick DRUEZ, Corinne ROCH, Sylvie JULIE et Gérard MONTAGNE

Également présents : Messieurs Sébastien FOURNIER, directeur adjoint administratif et financier de la CCS, Florentin GOBIER, directeur du Musée de la Nacre et de la Tableterie et Madame Caroline CHAINEAUD, responsable de l'Office de tourisme.

### **Ouverture de la séance**

Monsieur Christian GOUSPY, Président de l'Office de Tourisme accueille les membres du Comité de Direction.

Monsieur le Président indique que le quorum est atteint et fait lecture de l'ordre du jour du Comité de Direction de l'Etablissement Public Industriel et Commercial Office de Tourisme des Sablons en Pays de Nacre :

Monsieur Valéry BEAUVISAGE est désigné comme secrétaire de séance.

- 1) Adoption du compte-rendu de la réunion du 24 avril 2017**
- 2) Compte administratif 2016**
- 3) Compte de gestion 2016**
- 4) Bilan des actions menées par l'OT au 1<sup>er</sup> semestre 2017**
- 5) Budget supplémentaire 2017**

- 6) Indemnités de M. Diedrich
- 7) Vente des billets du Festival des Sablons par l'office de tourisme
- 8) Questions diverses

### 1) Adoption du compte-rendu de la réunion du 24 avril 2017

Le procès-verbal du Comité de Direction du 24 avril 2017 ne soulève aucune observation et est donc **adopté à l'unanimité**.

### 2) Compte administratif 2016

Présenté par M. Sébastien Fournier, le vote du budget est dirigé par M. Gérard PETITJEAN-LUCAS.

Section d'exploitation :

Dépenses :	50 328,62 €
Recettes :	54 477,13 €
Solde reporté 2015 :	3 084,86 €
<b>Excédent :</b>	<b>7 233,37 €</b>

Section d'investissement :

Dépenses :	8 379,99 €
Recettes :	1 516,92 €
Solde reporté 2015 :	3 202,00 €
<b>Déficit :</b>	<b>- 3 661,07 €</b>

**Résultat brut clôture : 3 572,30 €**

Restes à réaliser en dépenses d'investissement	3 800,00 €
Restes à réaliser en recettes d'investissement	0,00 €

**Résultat net de clôture : - 227,7 €**

**Le Comité de Direction approuve à l'unanimité le compte administratif 2016.**

### 3) Compte de gestion 2016

Le compte de gestion se rapportant au budget Office de tourisme dressé par Monsieur DIEDRICH, receveur communautaire, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de la part du Comité Directeur. **Il est approuvé à l'unanimité.**

### 4) Bilan des actions menées par l'OT au 1<sup>er</sup> semestre 2017

#### **Taxe de séjour**

Mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Réunion organisée à la rentrée pour faire un point avec les prestataires concernés.

#### **Mission accueil et conseils**

Accueil du public, renseignements et conseils aux prestataires (mise en relation avec Oise Tourisme par ex.)

Développement des contacts avec les partenaires touristiques : rencontre avec le nouveau directeur d'Oise tourisme, ouverture à d'autres territoires via les actions menées et les formations.

### **Trophée Vexin Sablons 2017**

3<sup>ème</sup> édition du trophée de golf mais version « améliorée » avec le partenariat du Golf de Rebetz et du Golf des Templiers sur 2 jours : les 3 et 4 juin 2017.

Environ 50 participants à la compétition, moins que les années précédentes.

Très beaux lots dont télévision offerte par Auchan.

Réunion-bilan aura lieu avec les différents partenaires courant septembre.

### **Faites du Tourisme**

Samedi 3 et dimanche 4 juin, organisée en collaboration avec la Communauté de Communes du Vexin-Thelle. Au programme des animations pour tous les publics : randonnée, concert de présentation du festival du Vexin, marché artisanal, stand institutionnel, mise en valeur des richesses du territoire, initiation au golf et à l'équitation...

Mauvais temps le samedi, peu de participation aux animations.

Dimanche, de nombreuses réservations pour les animations (aucune annulation).

Prestataires ravis de l'expérience même si manque de monde.

Environ 300 personnes sur les 2 jours dont majorité le dimanche à Ivry.

### **Festival du Vexin**

Chaque année, l'office de tourisme est partenaire du Festival du Vexin dont la programmation est de niveau international. 300 places de concert sont achetées au tarif unitaire de 22 € et revendues 10 € aux habitants de la Communauté de Communes des Sablons. 2 concerts ont déjà eu lieu sur notre territoire en 2017 :

- Dimanche 28 mai – 17h30 – Église de Neuville-Bosc (60)  
Nicolas DAUTRICOURT (violon) et Dimitris SAROGLOU (piano)  
J. Brahms : Sonate n° 3 en ré mineur op. 108, C. Saint-Saëns : *Havanaise - Introduction et Rondo Capriccioso*, M. Ravel : *Pièce en forme de Habanera - Tzigane* **(80 places vendues)**
- Dimanche 4 juin – 18h30 – Église d'Ivry-le-Temple (60)  
Les Violons de France  
Frédéric MOREAU (violon solo et direction)  
F. Mendelssohn, N. Paganini, H. Wieniawsky, F. Kreisler, G. Dinicu, A. Bazzini, O. Calmel **(26 places vendues)**

Prochains concerts (reste 194 places à vendre) :

Merci de prendre des affiches et d'en faire la promotion dans vos mairies respectives :

- Samedi 7 octobre – 18h30 – Église de Villeneuve-les-Sablons (60)  
Guy TOUVRON (trompette), Michel GLASKO (accordéon) et Dimitris SAROGLOU (piano)  
George Gershwin : Extraits de *Rhapsodie in Blue*, musiques de films...
- Samedi 18 novembre – 18h00 – Centre Philippe de l'Isle de Saint-Crépin-Ibouvillers (60)  
« *West Side Story* »  
Comédie musicale de Leonard BERNSTEIN

Julie MOSSAY (soprano), Pauline CLAES (mezzo-soprano), Nicolas DORIAN (ténor), Pierre DERHET (ténor), Thomas CHEVALLET (percussions) et Dimitris SAROGLU (piano)

### ***L'édition du 4ème guide touristique des Sablons + cartes de randonnées Sablons Vexin + parcours de rando Sablons***

Pour la quatrième année consécutive, l'office de tourisme met à la disposition des visiteurs un guide touristique présentant les prestataires des Sablons. Ce guide est diffusé chez les prestataires, dans les offices de tourisme de l'Oise, les bourses d'échanges et les salons, auprès des touristes de passage à l'office de tourisme. Il a été édité à 3000 exemplaires. Il a été enrichi cette année de photos ainsi que d'une rubrique « faites du Tourisme » et « autour de chez nous ».

Carte de randonnées réalisée par la CCVT, édition à 5000 exemplaires répartis à égalité entre les 2 territoires.

Fascicules de randonnées : A la découverte de la butte de Rosne, Le chemin de la reine Blanche, De St-Crépin à la pyramide de Germain Gaillard, Sur les pas de la belle Fosseuse, parcours d'interprétation de la nacre – édition à 600 exemplaires de chaque.

Brochures diffusées lors des bourses d'échanges d'Oise tourisme, les salons auxquels à participer le musée de la nacre, inauguration, faites du tourisme...

### ***Inauguration du parcours « Des 2 Vexin au Pays de Nacre »***

Le 1<sup>er</sup> juillet au Château du Moulin Vert, inauguration en présence des différents représentants des structures partenaires (PNR du Vexin français, CCVT, Gisors, OT de Cergy-Pontoise).

Parcours déjà empruntés par des cyclistes, topo-guide à disposition à l'OT et dans tous les lieux partenaires.

La création de cet itinéraire a permis de nouer des liens solides avec les régions partenaires, dont le PNR avec création future de parcours de randonnées inter-territoires.

### ***Pose des panneaux touristiques devant toutes les églises des Sablons***

Pose effective cet après-midi.

24 panneaux posés, reste La Neuville-Garnier car travaux sur le parvis.

Reste Fresneaux-Montchevreuil et Villotran car doivent encore effectuer des travaux sur le parvis de leurs églises. Les poseront eux-mêmes.

### ***Adhésion de l'OT au nouveau programme national « le Club Indicateurs »***

Le Club Indicateurs réunit les offices soucieux de disposer d'outils d'analyse de leur structure et **territoire de compétence**. Les outils proposés par le Club Indicateurs sont quantitatifs et adoptent la démarche du **benchmarking**. Le Club Indicateurs fournit aux Offices qui y participent, et qui renseignent un certain nombre d'informations (via le formulaire de l'**indice de touristicité**), des analyses comparatives pertinentes car pensées par les membres du Club.

La logique de ces analyses est celle de l'**efficience** c'est-à-dire l'amélioration continue des stratégies et pratiques dans une logique de performance relative (et non absolue) : les résultats qu'apporte le Club Indicateurs permettent en effet aux OT d'identifier leurs référents et de mesurer les marges d'amélioration de leurs pratiques organisationnelles et managériales.

Déjà membres : les régions de Nouvelle Aquitaine, Occitanie, PACA et le département de l'Oise

**Benchmarking** : Se traduit par « étalonnage » ou « évaluation comparative » en français. C'est une démarche qui encourage les organisations à mener un processus d'apprentissage continu en s'inspirant des pratiques d'autres organisations afin d'améliorer leur propre performance.

Le benchmarking fonctionne en deux temps. Il identifie tout d'abord les meilleures performances relatives au sein du groupe d'entités étudiées. En déterminant les meilleures pratiques, il établit ainsi un standard sur la base duquel les autres entités pourront s'évaluer et identifier les stratégies et pratiques à mettre en place pour améliorer leurs résultats. La comparaison se fait donc uniquement entre pairs.

#### **5) Budget supplémentaire 2017**

**Le Comité de Direction approuve à l'unanimité le Budget supplémentaire 2017 (11 161,07 euros) et l'affectation des résultats à l'article 1068.**

#### **6) Indemnités de M. Diedrich**

Le montant de l'indemnité est de 62,00 €

**Le Comité de Direction approuve à l'unanimité le montant de l'indemnité du trésorier de 62,00 €.**

#### **7) Vente des billets du Festival des Sablons par l'office de tourisme**

L'office de tourisme des Sablons s'engage par convention et selon les statuts de l'EPIC à vendre des billets pour le compte de l'association In Your Band, organisatrice du Festival des Sablons qui se tiendra le 2 septembre 2017.

L'office de Tourisme des Sablons retiendra 10% sur la vente de chaque billet.

Prix de vente : 5€ (en prévente), 8€ (soirée + camping en prévente).

**Le Comité de Direction approuve à l'unanimité la vente de billets par l'office de tourisme pour le compte du Festival des Sablons**

#### **8) Questions diverses**

- Présentation par Florentin GOBIER, directeur du Musée de la Nacre et de la Tableterie du programme 2017/2018
- Valéry BEAUVISAGE demande si l'office de tourisme pourrait financer la mise en place d'une table d'orientation à Beaumont-les-Nonains. M. Gouspy rappelle que l'office de tourisme a vocation à aider l'ensemble des communes de manière égalitaire et que ce financement n'est pas envisagé pour le moment. Le budget acquis par le biais de la taxe de séjour en 2018 servira à la mise en place d'actions tournées vers les prestataires touristiques. Une réunion sera organisée dans ce but à l'automne 2017.
- Le programme de l'OT pour les Journées Européennes du Patrimoine s'inscrit dans la continuité de la ligne fixée depuis 3 ans : **« Randonnée Culture et Nature aux Sablons ».**

Cette année, la balade du samedi 16 septembre mettra en valeur une partie de la commune nouvelle de La Drenne. Elle partira de La Neuville-d'Aumont à 10h. Les participants visiteront l'église puis se dirigeront vers Corbeil-Cerf, en passant par Le Déluge. Nous serons accompagnés de Laure Hache, guide nature Qualinat. Déjeuner à Corbeil-Cerf avec (sous réserve) visite du Parc du château et de l'église. Retour dans l'après-midi à La Neuville-D'Aumont.

En l'absence d'autres questions et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par Monsieur le Président à 19h10.